12-11/1-060



Grand Conseil - Secrétariat général Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Dépose le 1 3 NOV. 2012

Scanné le____

Au Conseil d'Etat Vaudois

Interpellation : taxes universitaires : état des lieux et perspectives !

Développement

Depuis bien quelques mois, tant à Zürich, à Saint-Gall, à Bâle et ces derniers jours à Genève, la question de la hausse des taxes pour étudiants fait débat. Certes, la formation est un bien nécessaire et sa démocratisation doit être assurée. Dans ce contexte, on s'aperçoit que l'augmentation du nombre d'étudiants-e-s est toujours plus importante.

Cette semaine, les députés de notre Grand conseil ont reçu une lettre de mise en garde contre une hausse des taxes d'études émanant de la Fédération des associations d'étudiants (es) de l'Université de Lausanne.

Dès lors donc que les universités et autres institutions de formation supérieure ont besoin de moyens, que les finances de l'Etat ont des limites et que les aléas de la conjoncture économique sont mis à rude épreuve, il s'agit de se poser la question sur l'augmentation des taxes universitaires voire d'un tarif différencié entre les résidents suisses, résidents européens et résidents étrangers. Par exemple, l'USI tessinoise et l'IHEID à Genève ont des taxes différentes pour étudiants résidents par rapport aux étudiants résidant à l'étranger.

En outre, on se rappellera qu'en 2008, l'EPFL avait tenté d'augmenter les taxes, pour les Suisses et les Européens d'une part, et plus encore pour les non-Européens, mais avait finalement renoncé pour ne pas se heurter à une forte levée de boucliers.

Enfin, on signalera le dépôt prochain de l'initiative pour l'harmonisation des bourses d'études ainsi que le contre-projet indirect.

Questions

Dans le contexte de ce débat qui refait surface au quatre coins de notre Pays, nous prions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- 1. En comparaison avec les autres cantons ayant à charge une Université, de manière chiffrée en francs pour chacun d'eux, comment se situe l'UNIL dans les domaines :
 - des bourses d'études (résident suisse, résident européen et résident non-européen)
 - des taxes d'études (résident suisse, résident européen et résident non-européen)
- 2. A l'UNIL, pour ces cinq dernières années, existe-t-il une statistique sur le nombre d'étudiants suisses, le nombre d'étudiants européens et le nombre d'étudiants non-européens.

- 3. Pour ces cinq demières années, a-t-on une statistique sur le nombre d'étudiants vaudois fréquentant une Université en Europe respectivement dans un autre pays ?
- 4. Dans le domaine des taxes et des bourses universitaires, quelle est la vision du Conseil d'état vaudois pour ces prochaines années et quelle est sa liberté d'action.
- 5. Enfin, en marge de cette problématique des bourses et taxes, en matière de logements pour étudiants, quelle est le rôle du canton, quelle est la situation actuelle et quelles sont les charges approximatives ?

Assens, le 13 povembre 2012

Denis RUBATTEL Député

Pas de développement